

LE PRIX COURANT.

MONTREAL, 21 DECEMBRE 1888

LA SITUATION

Au moment où dans chaque magasin on fait l'inventaire du stock et le relevé des affaires de l'année, il nous semble à propos de jeter un coup d'œil sur la situation commerciale actuelle dans son ensemble et de tâcher d'en déduire les probabilités pour l'année qui va commencer dans quelques jours.

Malgré les incalculables ressources que notre pays offre à l'industrie, nous sommes encore, et surtout, un pays agricole; c'est l'agriculture et les produits du sol qui nous fournissent la très grosse partie de notre commerce intérieur et extérieur. Ce sont les travailleurs agricoles qui sont nos principaux consommateurs. C'est donc de leur condition que dépend en grande partie la prospérité ou la défaillance de notre commerce et de nos industries.

La récolte de 1887 avait été au-dessous de la moyenne; mais les produits de la laiterie et les autres petits produits de la ferme avaient rapporté de bons prix; d'ailleurs comme les années précédentes avaient été bonnes, il y avait encore dans les campagnes un peu d'argent pour faire face aux dépenses de la maison en attendant la nouvelle récolte.

Cependant, dès le printemps les cultivateurs se trouvaient gênés et les marchands de la campagne devaient faire appel à toutes leurs ressources pour faire honneur à leurs échéances; les renouvellements étaient dès lors à l'ordre du jour.

Pendant l'été les choses ont marché tant bien que mal; la récolte présentait une belle apparence et on l'escomptait un peu trop tôt. Vinrent les pluies du mois d'août et du mois de septembre, les récoltes furent engravées avec beaucoup d'avaries; le grain germa sur pied ou sur le champ; l'avoine passait des semaines dans l'eau et les premières neiges, très précoces, couvraient, dans la partie est de la province, une grande quantité de grains que l'on n'avait pas moissonner.

Les pommes de terre qui sont une grande ressource pour certaines terres, exposées trop longtemps à l'humidité se mirent à pourrir, et on dut les rentrer souvent dans la boue. Les gelées d'octobre firent beaucoup de mal aux plantations de tabac et aux légumes. Et pour comble de malheur la température d'automne fut si humide que les chemins furent bientôt tout défoncés et qu'il fut impossible de transporter une charge quelconque à la campagne.

Les produits des beurreries se vendirent assez bien, mais le fromage resta à bon marché jusqu'à la fin de la saison, la moyenne des ventes ne dépassant pas 9c. pour toute la saison.

Si l'on considère que le commerce était déjà gêné et que l'on comptait sur le produit de la récolte pour rétablir la balance du bon côté, on comprendra que c'est à l'heure qu'il est, après trois mois d'attente, sans ventes, sans collection, sans mouvement d'aucune

sorte, la situation des marchands qui comptent sur leur crédit plus que sur leur capital, soit devenue assez embarrassée.

Les trois derniers mois ont été à peu près nuls pour le commerce de détail de nouveautés, tant en ville qu'à la campagne, pour la chaussure, la ferronnerie, etc. L'épicerie a seule échappé au marasme parce que, après tout, il faut bien manger et boire.

En ville, les pluies continues, ont fait perdre beaucoup de temps aux ouvriers employés à la construction; les ouvriers des fabriques ont vu leurs journées de travail diminuées; de grands ateliers ne font plus que trois quart de jour et le samedi donnent un demi-congé. Aussi il y a peu d'économies en ce moment parmi la classe ouvrière, et cependant elle a beaucoup moins acheté chez le marchand de nouveautés, le chapelier, le marchand de chaussures et la modiste. On a même vu, chose assez étrange, un grand nombre de faillites parmi les propriétaires de buvettes.

Il ressort évidemment de la situation que nous venons d'exposer et qui n'est pas peinte trop en noir, que nous traversons une crise sérieuse, qui peut encore devenir plus grave si certaines craintes se réalisent, ce que, d'ailleurs nous ne prévoyons pas. Et, si nous ne ressentons pas d'une façon aiguë les symptômes de la crise, si les faillites sont, après tout, assez peu nombreuses, et peu importantes, cela est dû à l'abondance et au bon marché de l'argent.

Nos banques, à l'automne, emploient généralement une partie considérable de leurs fonds au mouvement des récoltes. Elles se préparent pour cela et tiennent en réserve les capitaux nécessaires pour les achats de grains, leur transport, les avances sur traites etc. Or, cette année, le mouvement des récoltes a été à peu près nul, de sorte que ces capitaux sont restés disponibles pour les affaires ordinaires d'escomptes.

D'un autre côté, des capitaux considérables ont été importés au Canada depuis quelques années pour les immenses travaux de chemins de fer que l'on a faits dans le pays. Ces travaux sont à peu près achevés et les capitaux qu'ils mettaient en mouvement restent à la disposition du commerce.

Nous ne parlerons pas des fonds placés en dépôt par le gouvernement fédéral, puisque ces fonds ont été employés dans d'autres contrées.

Les achats de grains n'ayant pas eu lieu, l'exportation de céréales ayant été très restreinte; les ventes de marchandises ayant été considérablement réduites et par conséquent les billets nouveaux à escompter ayant considérablement diminué, les banques ont pu accorder beaucoup de facilités d'escompte aux maisons de gros présentant une bonne garantie de solidité, et leur ont fourni les moyens de renouveler à assez bon compte leurs billets de pratiques. De sorte que tous les commerçants offrant une garantie sérieuse ont pu obtenir un délai raisonnable pour attendre le dénouement de la situation.

Ce dénouement ne saurait tarder désormais. Les blocs créés par l'absence de chemins a été levé, nos cultivateurs vont pouvoir mettre leurs produits sur le marché,

l'argent va devenir plus abondant et les comptes et les billets pourront être réglés en numéraire.

Car, malgré les pluies et les froids, la plupart de nos cultivateurs ont pu rentrer de grandes quantités de grains, en partie sains et en partie avariés. Ces grains vu la pénurie de la récolte universelle, commandent aujourd'hui un bon prix. Presque partout la récolte de foin a été très abondante; or le foin se vend aujourd'hui de \$2. à \$3. la tonne de plus que l'année dernière à pareille époque. Ce qui restera de sain parmi la récolte de patates atteindra probablement un haut prix dès le mois prochain. Les pois, rentrés frais et presque invendables, mais qui ont dû être soignés par les cultivateurs, sont encore très chers.

En résumé, si les cultivateurs profitent du moment et réalisent sur leurs produits, la situation générale, toute compromise qu'elle soit, pourra être sauvée, et le commerce remis sur une base solide.

Il est évident que ces vicissitudes vont être trop fortes pour un certain nombre de maisons de commerce et que, vers la fin de janvier, la liste des faillites va se gonfler. Mais, à moins d'accidents fortuits, il est tout probable que les commerçants qui ont agi avec prudence et qui font affaire avec du capital leur appartenant, se tireront sans trop de pertes de la liquidation générale qui va suivre.

Dans le commerce de gros, cependant, il faudra reporter à une autre saison une partie des importations de cette automne; importations qui, commandées au mois d'août, lorsque les récoltes permettaient un rendement splendide, ont été, surtout dans les nouveautés, beaucoup trop considérables pour le commerce que nous avons eu. Il faut espérer que ce report pourra se faire sans obérer trop gravement les ressources disponibles et il sera du devoir des banques intéressées de mesurer le crédit aux besoins de la situation, tout en prenant les précautions demandées par la prudence.

RECouvreMENTS DES DETTES

UN JOURNAL DE TORONTO CONTENAIT L'AUTRE JOUR UNE ANNONCE CONÇUE A PEU PRÈS EN CES TERMES :

A VENDRE.

Plusieurs créances dont la perception est à peu près désespérée.

A BON MARCHÉ.

C'est certainement une manière comme une autre de se débarrasser de comptes qui, autrement, ne font qu'embarrasser les livres. Un correspondant qui a dû être autrefois dans le commerce, parce qu'il sait ce qui en est, nous écrit en nous signalant l'annonce reproduite plus haut :

"Quant à moi, soyez certain que je ne consentirais pas facilement à abandonner une créance honnête pour laquelle j'aurais donnée une bonne valeur en marchandise. J'attendrais bien un mois, deux mois, trois mois; puis j'irais réclamer mon argent; si l'on ne me payait pas, j'y retournerais. Après un certain nombre de visites, j'enverrais une lettre d'avocat, au risque de perdre la clientèle du débiteur. Puis je poursuivrais et je

prendrais un jugement; et si, finalement, je ne pouvais réussir à me faire payer, j'annoncerai dans les journaux quelque chose dans ce genre-ci.

A VENDRE

A bon marché pour du comptant.

UN JUGEMENT contre M. UNTEL pour les articles suivants qui lui ont été vendus et livrés :

1887

Oct. 20 1 paire pantalons.....	\$5.00
Oct. 23 1 paire chaussons.....	0.20
Oct. 27 1 caleçon, tricot.....	1.00
Oct. 31 1 douz. mouchoirs.....	1.25

"Et ainsi de suite."

"Croyez-vous que je ne me ferais pas payer?"

Nous croyons sincèrement qu'il n'y a guère de débiteurs qui résisteraient à une annonce de ce genre.

COMMERCE AVEC LA BELGIQUE

Nous lisons dans un de nos échanges français :

La chambre de commerce de Paris, d'accord avec la chambre de commerce française de Bruxelles, va fonder dans cette dernière ville un musée commercial organisé d'après un plan spécial.

On y exposerait, d'un côté, les matières premières et les produits bruts que la Belgique ne possède pas et qu'elle est obligée de faire venir de l'étranger, et de l'autre, ceux des articles de fabrication belge que l'industrie française pourrait fournir en concurrence, en se conformant à certaines conditions de prix et de qualité indiquées.

Voilà un exemple d'initiative que nos chambres de commerce pourraient imiter avec avantage pour notre pays. Nos relations avec la Belgique prennent chaque année plus d'importance; nous en importons des métaux, des fers ouvrés, des verres à vitres, etc., et nous y exportons des grains. Un musée du même genre que celui que va fonder l'industrie française à Bruxelles nous fournirait sans doute l'occasion d'étendre nos échanges commerciaux à beaucoup d'autres articles. La Belgique est un pays manufacturier par excellence, qui a, par conséquent, besoin de matières premières que nous pourrions lui fournir et d'un débouché pour ses articles manufacturés que nous pourrions lui acheter.

L'installation d'un musée de ce genre ne devrait pas coûter une somme énorme.

L'AFFAIRE BERTIN

Mardi dernier, M. le Juge Dandurand a rendu jugement dans la poursuite au criminel exercée par le gouvernement contre M. A. Bertin, pour entrées frauduleuses en douane. Nous avions espéré pouvoir donner dans ce numéro le texte même du jugement, mais comme nous n'avons pu nous procurer ce texte à temps, nous devons en remettre la publication à la semaine prochaine.

Ce jugement déboute l'action du département des douanes, en se basant sur la preuve faite, 1o. que des doubles factures dont il était question, celles qui étaient destinées aux clients étaient majorées de la commission de M. Bertin, des frais de transport et des charges